



© WFP/Marwa Awad

PAM Burkina Faso



Programme
Alimentaire
Mondial

SAUVER
DES VIES
CHANGER
LES VIES

RAPPORT PRÉLIMINAIRE SUR LE CIBLAGE

Programme d'assistance alimentaire aux personnes affectées par la grave crise d'insécurité alimentaire au Burkina Faso

Table des matières

I- Résumé des principaux résultats	2
II- Contexte et justification	3
1.1. Objectifs.....	3
III- Approche méthodologique de mise en œuvre	3
IV- Couverture géographique	4
V- Principaux résultats	6
4.1. Données socio-démographiques	6
4.2. Niveau d'intégration dans les zones d'accueils	7
4.3. Catégorisation socio-économique des ménages	8
4.4. Situation des Déplacements	9
4.5. Analyse de la vulnérabilité dans son lien avec la malnutrition	11
4.6. Possession d'animaux et catégories socio-économiques	12
4.7. Possession des biens et catégories socio-économiques.....	13
4.8. Vulnérabilité et qualité de l'habitat des ménages déplacés.....	14
4.9. Ratio de dépense et revenu moyen selon la catégorisation socio-économique.....	15
4.10. Limites de l'évaluation de vulnérabilité.....	16
Conclusion recommandations	17
Annexe 1.....	18
Situation des ménages après ciblage.....	18

I- Résumé des principaux résultats

Une évaluation de la vulnérabilité a été **conduite auprès de 18 727 personnes déplacées** internes après trois mois d'assistance dans le cadre de la réponse rapide aux nouvelles personnes déplacées Internes (PDI) ;

L'approche méthodologique a reposé sur une **méthodologie mixte** combinant un modèle statistique basé sur des indicateurs socio-économiques collectés auprès des bénéficiaires, suivi de l'approche de la validation communautaire des listes issues de l'analyse statistique afin de réduire les erreurs d'inclusion et d'exclusion, une attention particulière a été portée sur **une analyse sexospécifique des ménages** ;

L'analyse des données démographiques des Personnes Déplacées Internes (PDI) révèle des disparités dans les situations **matrimoniales entre hommes (48%) et femmes (52%) chefs de ménage**. Les femmes sont majoritaires parmi **les veuves (95%), divorcées ou séparées (88%)**, ce qui dénote une possible vulnérabilité accrue de cette population féminine dans les zones d'accueil ;

La majorité des déplacements se produisent à l'intérieur de la région, les ménages se déplaçant des villages vers les chefs-lieux de région pour éviter les violences, exactions et représailles des groupes armés. L'analyse selon le sexe du ménage montre **que les hommes ont une tendance plus élevée** à se déplacer depuis leur départ du village d'origine par rapport aux femmes ;

La majorité des répondants n'ont pas de liens familiaux dans la communauté (79%) et seulement 1,93% ont indiqué être affiliés à des associations ou organisations locales, ce qui ne facilite pas leur intégration sociale et peut influencer leur degré de cohabitation ;

Huit pour cent (8%) des répondants ont déclaré avoir été victimes de violences ou de privations (accès aux services de base), avec une forte proportion de femmes (63%). Parmi les victimes, les principales catégories de maltraitance incluent le vol (67%), la discrimination (15%) et la privation (11%) ;

L'analyse de la catégorisation socio-économique montre une vulnérabilité accrue chez les ménages déplacés, avec **une proportion significative de Pauvres et Très Pauvres parmi les ménages dirigés par les femmes** ;

La qualité de l'habitat, la possession de biens productifs et non productifs sont fortement corrélées avec la catégorisation socio-économique ; **plus le ménage est aisé, plus le nombre de biens qu'il possède est important et meilleure est la qualité de l'habitat** ;

La présence de cas de malnutrition chez les ménages déplacés internes (5%) ne montre pas de corrélation directe ni avec la catégorisation socio-économique ni avec le sexe du ménage. **Les facteurs explicatifs des niveaux de malnutrition résultent donc de divers éléments indépendants du statut économique et du sexe du chef de ménage** ;

Dans l'ensemble, le ratio de dépendance est élevé, atteignant 90% pour l'ensemble des PDI, ce qui souligne les défis potentiels liés à la charge de soutien des personnes dépendantes au sein de ces ménages, pouvant avoir des implications sur leur capacité à subvenir à leurs besoins de manière autonome.

II- Contexte et justification

Dans le cadre de l'action multi-donateur, le Programme alimentaire mondial (PAM) a assisté les personnes déplacées internes (PDI) au Burkina Faso affectées par des crises multiples et prolongées. Ces déplacements massifs et progressif représentent les conséquences causées par des facteurs tels que des conflits intercommunautaires, des attaques des groupes armés, des chocs climatiques et des insécurités alimentaires, ayant conduit à des situations d'urgence et à une instabilité persistante dans différentes régions du pays.

Cette action multi-donateur effective en 2023 a permis d'apporter une assistance humanitaire aux PDI durant les trois premiers mois après leur déplacement initial, afin de répondre à leurs besoins immédiats en matière d'alimentation et de subsistance. Après cette période initiale, une évaluation de la vulnérabilité a été réalisé pour identifier et soutenir de manière continue les PDI les plus vulnérables, en priorisant les personnes les plus pauvres et les plus nécessiteuses parmi cette population déplacée.

1.1. Objectifs

Cette opération de ciblage vise à distinguer les ménages les plus vulnérables en se basant sur des critères spécifiques définis en concertation avec les communautés bénéficiaires, incluant leur situation économique, leurs conditions de logement ainsi que d'autres indicateurs pertinents. Elle permettra d'orienter de manière précise et équitable l'assistance humanitaire du PAM vers ceux qui ont le plus grand besoin de soutien prolongé pour faire face aux défis multiples auxquels ils sont confrontés après leur déplacement.

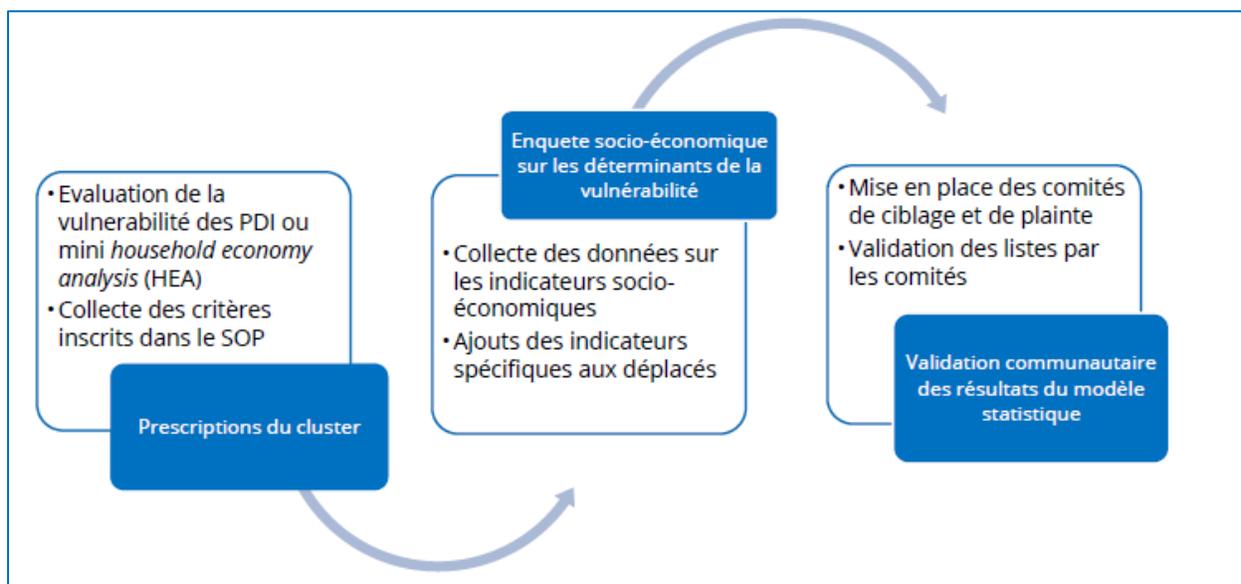
Il s'agit de manière spécifique :

- (i) de veiller à ce que les personnes qui en ont le plus besoin reçoivent l'assistance ;
- (ii) de minimiser la distribution involontaire d'assistance aux personnes non vulnérables (minimiser les erreurs d'inclusion) ;
- (iii) de maintenir la transparence et l'intégrité tout au long du processus afin de garantir la confiance de la communauté et l'acceptation locale de l'approche adoptée.

III- Approche méthodologique de mise en œuvre

L'approche repose par conséquent sur une méthodologie mixte combinant un modèle statistique basé sur des indicateurs socio-économiques collectés auprès des bénéficiaires (première phase) et sur l'approche de la validation communautaire des listes issues de l'analyse statistique afin de réduire les erreurs d'inclusion et d'exclusion (deuxième phase).

Le processus global de mise en œuvre du ciblage se présente de manière schématique, comme suit :



Par ailleurs, au niveau interne, l'approche méthodologique de cette évaluation prend en compte également certaines directives régionales, telles que : (i) la note méthodologique technique produite et validée par le bureau régional du PAM en Décembre 2020 ; et (ii) le guide méthodologique « *Targeting and prioritization Operational Guidance Note* ».

Ces documents internes orientent et encouragent notamment la collecte des données primaires sur la vulnérabilité des populations cibles, la nécessité d'inclure le processus de ciblage dans le cadre d'une logique multi acteurs et l'impératif d'assurer une acceptation du processus par les bénéficiaires. Au niveau de l'analyse, chaque critère d'appréciation de la vulnérabilité a fait l'objet d'une dichotomisation en regroupant, d'une part, les modalités pour lesquelles les ménages pourraient être qualifiés de vulnérables et, d'autre part, celles pour lesquelles ils pourraient être qualifiés de non vulnérables. Le choix de cette approche a été motivé par le fait que : (i) une partie non négligeable des variables sont binaires dans le cadre de la collecte des données ; (ii) le fait d'avoir des variables de plusieurs types ne facilite pas l'analyse et qu'il faille nécessairement avoir une certaine standardisation des données ; et (iii) la nécessité de valoriser les résultats du processus de dichotomisation déjà existante au niveau de l'Institut National de la Statistique (INS) et qui est utilisé dans le cadre du ciblage (processus d'alignement) du Secrétariat permanent du Conseil national pour la protection sociale (SP-CNPS). Par ailleurs l'analyse s'est axée sur une tendance sexospécifique des ménages qui reste déterminant dans l'appréciation de la vulnérabilité.

IV- Couverture géographique

Pendant la période spécifiée, un total de 32 alertes a été émise par le Groupe de Coordination Opérationnelle de la Réponse Rapide (GCCOR) dans les régions du Centre Nord, du Nord, du Sahel et de la Boucle du Mouhoun. Ces alertes ont signalé des besoins immédiats en termes d'assistance alimentaire pour les nouvelles personnes déplacées touchées par la crise et la vulnérabilité croissante. En réponse à ces alertes, le PAM a mis en place des actions humanitaires en fournissant une assistance alimentaire et nutritionnelle à **18 727** ménages, représentant **133 637** personnes

nouvellement déplacées avec une forte proportion dans les communes de Kaya, Tougan et Gourcy. Ces actions ont impliqué la distribution de denrées vivres à ration complète (100%) pour couvrir les besoins alimentaires de base et répondre aux situations de vulnérabilité rencontrées par ces ménages dans ces localités spécifiques, et ce, pour une durée de 3 mois.

Par ailleurs de nouveaux PDI assistés en 2022 dans les régions de la Boucle du Mouhoun et du Haut Bassin ont fait l'objet de ciblage en 2023.

Bureau Terrain	Numéro de l'alerte GCORR	Date de l'alerte	Date de réception des listes de bénéficiaires	Date de la première assistance
Ouahigouya	364230104_MOUDED-2	18 janvier 2023	01/02/2023	23-févr-23
Ouahigouya	380230122_ZONGOU	27-janv-23	19/02/2023	20-mars-23
Kaya	379221226_SANKAY	30/01/2023	02/02/2023	25/02/2023
Kaya	404230222_NAMBOU-1-2	04/04/2023	28/04/2023	05/05/2023
Kaya	438 230 508	23/05/2023	12/06/2023	25/06/2023
Kaya	437 230 429	22/05/2023	13/06/2023	25/06/2023
Dori	406230304_SENDOR-2	04-mars-23	mars-23	25-mars-23
Dori	400230220_OUDGOR-1	20-févr-23	juin-23	juin-23

 **18 727**
Ménages

 **133 637**
bénéficiaires

Commune d'origine		Commune d'accueil	
BARSALOGHO	20%	KAYA *	41%
AUTRES LOCALITES	19%	TOUGAN **	18%
TOUGAN	18%	GOURCY *	9%
BANI	6%	DORI *	6%
GOURCY	6%	BANFORA *	5%
DABLO	5%	AUTRES LOCALITES	4%
ARBINDA	4%	DEDOUGOU *	4%
GASSAN	4%	KAMPTI **	4%
KAYA	4%	GAOUA **	3%
KELBO	4%	DIEBOUGOU **	2%
MANGODARA	3%	BATIE **	1%
DJIGOUE	3%	BOUROUM_BOUROUM **	1%
PENSA	3%	LOROPENI **	1%
NAMISSIGUIMA	2%	MIDEBDO **	1%

¹ *= Réponse rapide et ciblage réalisé en 2023

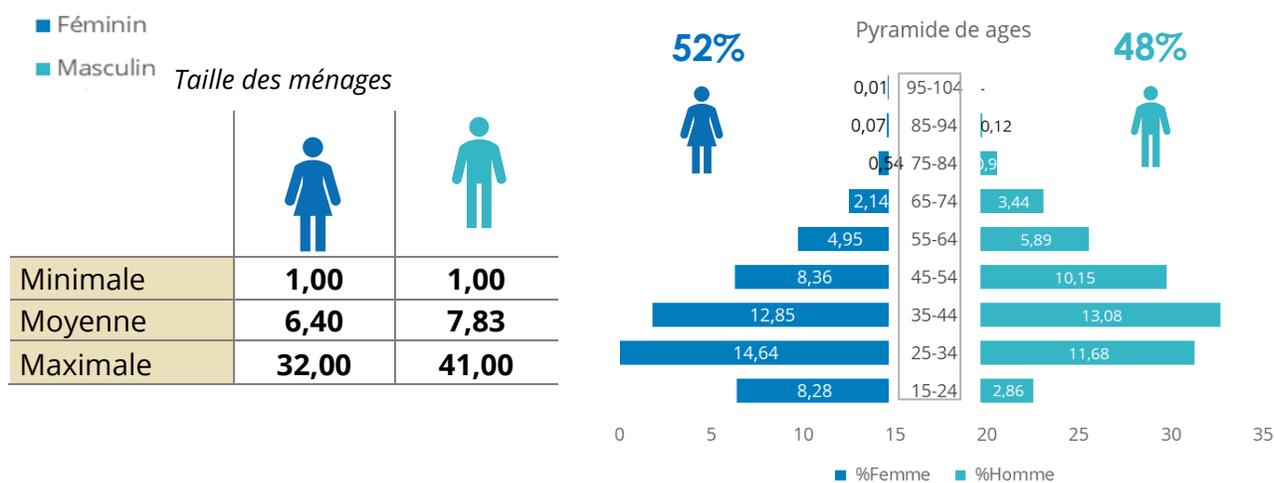
** = Réponse rapide réalisé en 2022 et ciblage en 2023

V- Principaux résultats

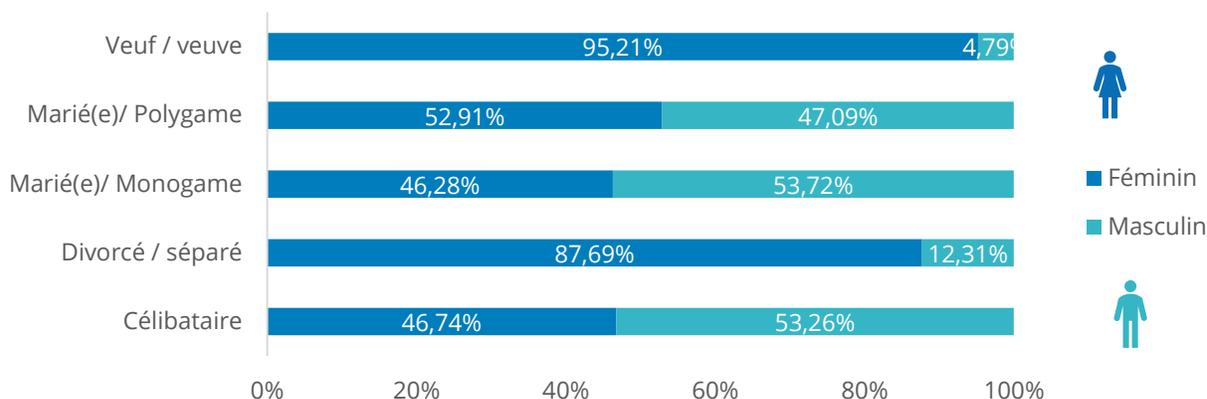
4.1. Données socio-démographiques

L'analyse des données démographiques des Personnes Déplacées Internes (PDI) révèle des disparités dans les situations matrimoniales entre hommes (48%) et femmes (52%) chefs de ménage. Les femmes sont majoritaires parmi les veufs (95%), divorcées ou séparées (88%), ce qui dénote une possible vulnérabilité accrue de cette population féminine dans les zones d'accueil. À l'inverse, les hommes sont légèrement plus nombreux parmi les personnes mariées, qu'elles soient monogames ou polygames.

Concernant la répartition par tranche d'âge, bien que les proportions hommes-femmes soient semblables dans chaque groupe, on observe une légère augmentation du pourcentage de femmes dans les tranches d'âge de 15 à 24 ans et de 25 à 34 ans. Ces variations peuvent être attribuées à des schémas de déplacement où, dans certaines situations, les hommes quittent les femmes et enfants pour s'engager dans des activités économiques telles que l'orpaillage ou d'autres moyens de subsistance dans d'autres localités à l'intérieur ou à l'extérieur du Pays.



Statut matrimonial des ménages PDI



4.2. Niveau d'intégration dans les zones d'accueils

L'analyse des données sur le niveau d'intégration des PDI dans les zones d'accueil met en évidence des tendances intéressantes.

En ce qui concerne les liens de parenté, la majorité des répondants, soit 78,99%, déclarent ne pas avoir de liens familiaux dans la communauté d'accueil, tandis que 21,01% affirment avoir des liens de parenté. Les PDI qui ont des liens familiaux pourraient bénéficier d'une intégration plus facile, grâce au soutien familial et aux réseaux préexistants dans la région. En revanche, pour ceux sans liens familiaux, l'intégration pourrait présenter des défis supplémentaires susceptibles d'impacter leur vulnérabilité, leur relèvement, et la cohésion communautaire.

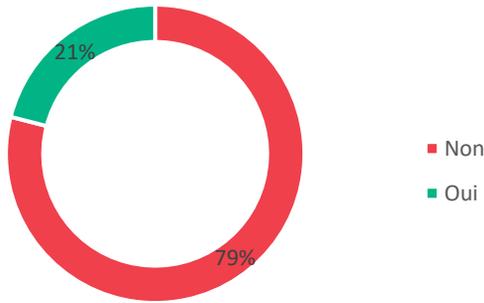
Pour ce qui est de l'adhésion à des associations ou organisations locales, la grande majorité des PDI, soit 98,07%, déclarent ne pas être membres d'une telle entité, tandis que seulement 1,93% indiquent y être affiliés. Ces résultats montrent un faible niveau de participation des PDI dans des structures associatives locales, ce qui peut influencer leur degré de cohabitation et d'intégration sociale.

Par ailleurs sur la question de savoir si le chef de ménage ou un membre de sa famille a subi des violences ou de privation de la part de la communauté d'accueil, 8% parmi les répondants ont affirmé avoir été victimes de violences ou de privations, tandis que la grande majorité, soit 92%, n'ont pas signalé de tels incident.

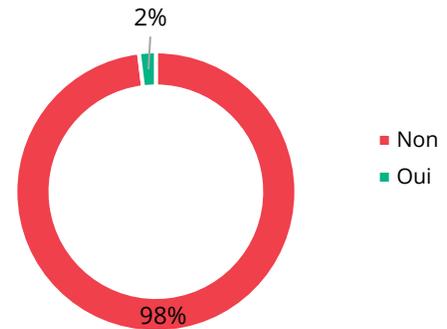
Parmi ceux qui ont déclaré avoir subi des violences ou des privations, les principales catégories de maltraitance incluent le vol, avec un pourcentage élevé de 66,56%. La discrimination représente 15,26% des réponses, suivie de la privation à 11,36%. La catégorie "Autres" comprend 6,82% des réponses et détaille une diversité de situations, allant des violences verbales, des harcèlements par les bailleurs, des malentendus avec les locataires, des expulsions, des récupérations de terrains et d'autres formes de violence.

Une analyse par sexe du chef de ménage révèle des disparités importantes dans les proportions de PDI ayant subi des violences ou des privations. Les femmes représentent 63% des cas signalés, tandis que les hommes comptent pour 37%. Cette différence peut indiquer des vulnérabilités spécifiques auxquelles sont confrontées les femmes dans les situations de déplacement, mettant en lumière la nécessité de prendre en compte le genre et l'atténuation des risques potentiels pour les femmes et les filles dans la conception des programmes d'assistance et de protection des PDI.

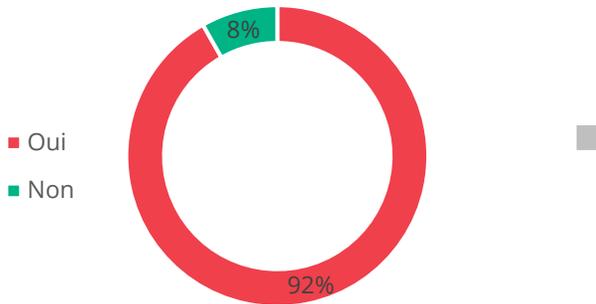
Avez-vous des liens de parenté dans la communauté d'accueil?



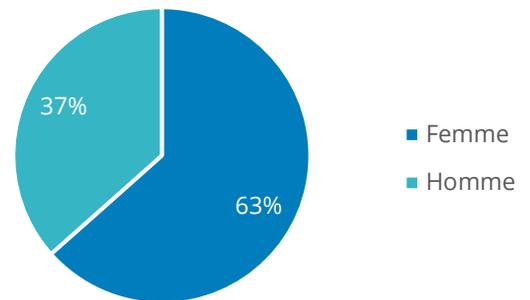
Membre d'une association ou organisation avec les communautés d'accueil?!



Subir des violences ou de privation de la part de la communauté d'accueil



Proportion de PDI ayant subi des violences ou de privation selon le sexe du ménage



4.3. Catégorisation socio-économique des ménages

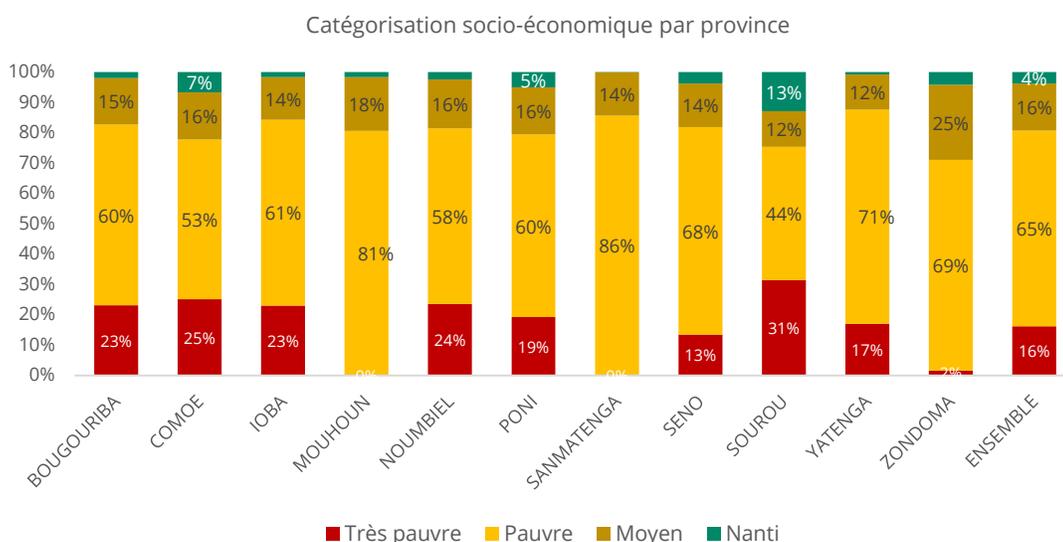
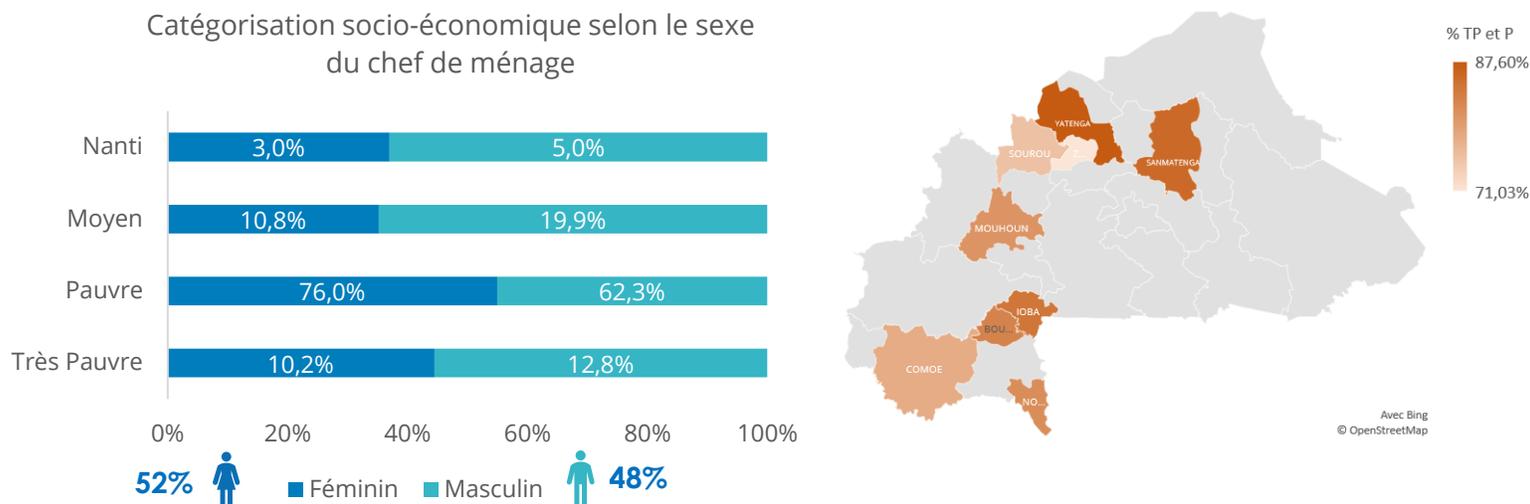
L'analyse des données révèle que la vulnérabilité socio-économique des ménages déplacés internes (PDI) se manifeste avec une proportion significative des ménages Pauvres et Très Pauvres.

Dans l'ensemble, on observe que la majorité des ménages PDI sont classés dans la catégorie Pauvre (68,41%). Les Très Pauvres représentent 13,46% tandis que les ménages classés comme Moyen et Nanti sont moins fréquents avec une proportion respective de 14,37% et 3,75%.

L'incidence de la vulnérabilité est beaucoup plus forte au niveau des provinces du Yatenga, Sanmatenga et Ioba du avec respectivement 88%, 86% et 84% de ménages considérés comme Pauvres à Très pauvres.

L'analyse du test de Khi 2 révèle une différence significative entre le sexe du chef de ménage et la catégorisation socio-économique des ménages PDI. Les résultats indiquent que les ménages dirigés par des femmes sont statistiquement plus vulnérables que ceux dirigés par des hommes. En effet, une proportion plus élevée de ménages dirigés par des femmes est classée dans la catégorie "Pauvre" (76,0%) par rapport à ceux dirigés par des hommes (62,3%). D'autre part, les ménages dirigés par des hommes présentent une proportion légèrement plus élevée dans la catégorie "Moyen" (19,9%) par rapport aux ménages dirigés par des femmes (10,8%). Les facteurs socio-économiques qui contribuent à la vulnérabilité des ménages peuvent être influencés par des dynamiques de genre

spécifiques, et une approche différenciée en fonction du sexe pourrait être nécessaire pour répondre de manière plus efficace aux besoins spécifiques des ménages dirigés par des femmes, qui semblent être confrontés à des défis socio-économiques plus importants déterminant sur leur niveau de vulnérabilité.



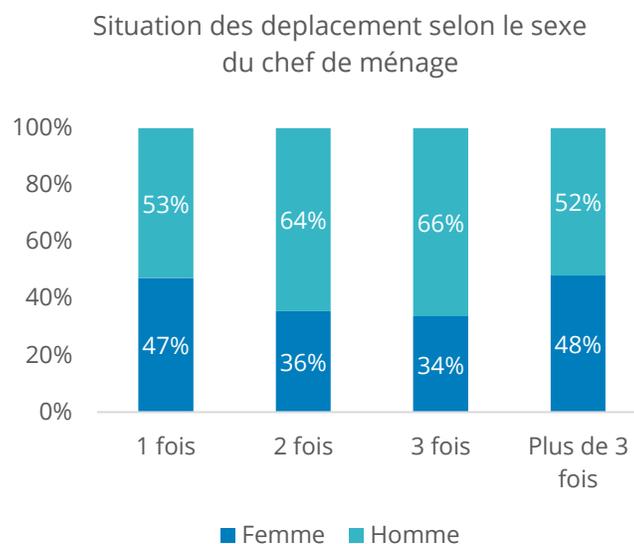
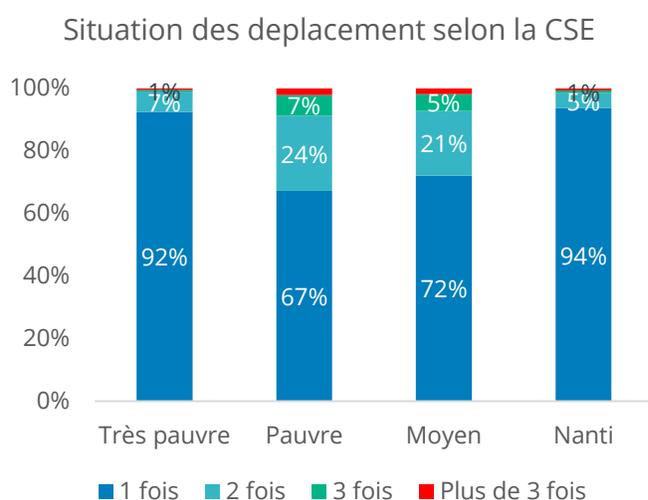
4.4. Situation des Déplacements

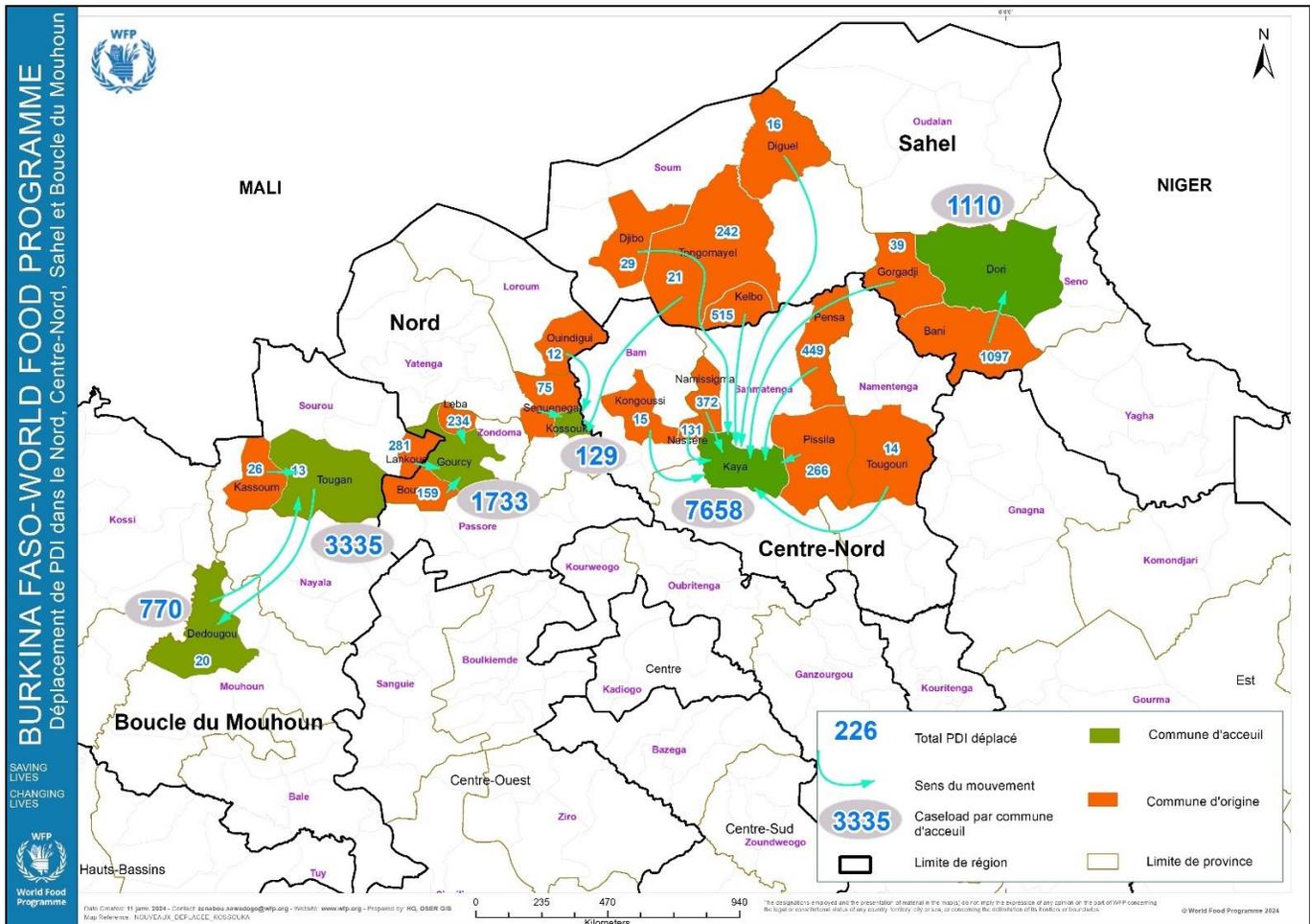
La majorité des déplacements se produisent à l'intérieur de la région, les ménages se déplaçant des villages vers les chefs-lieux de région pour éviter les violences, exactions et représailles des groupes armés. Au cours de la période concernées les communes de Kaya, Tougan Gourcy et Dori ont enregistré le plus grand nombre de nouveaux déplacée interne (**carte 1**).

La majorité des déplacés dans les provinces de Zandoma, Sourou, Comoé, Poni et Mouhoun ont effectué un seul déplacement, dépassant largement les autres catégories de fréquence de déplacement (2 ou plus). En revanche, dans les provinces du Yatenga et Noubiel, bien que le

pourcentage de ceux qui ont effectué un seul déplacement reste élevé (plus de 53%), des proportions relativement plus importantes (respectivement 34% et 20%) ont effectué deux ou plusieurs déplacements. En particulier, dans le Sanmatenga, on observe une répartition relativement plus équilibrée entre les déplacements uniques et multiples. Cette situation équilibrée entre les déplacements uniques et multiples peut indiquer des fluctuations constantes de la situation sécuritaire, entraînant des mouvements de va-et-vient au sein des communautés.

L'analyse selon le sexe du ménage montrent que les hommes ont une tendance plus élevée à se déplacer depuis leur départ du village d'origine par rapport aux femmes. Environ 53% des hommes ont déclaré un seul déplacement, tandis que ce pourcentage est inférieur chez les femmes, avec 47%. Les hommes montrent également des mouvements multiples plus fréquents, avec 64% déclarant deux déplacements, comparé à 36% chez les femmes. Cependant, il est intéressant de noter que pour des déplacements plus fréquents (trois déplacements ou plus), les hommes représentent 52%, tandis que ce chiffre est de 48% pour les femmes. Ces résultats montrent que les femmes ont tendance à rester plus stables dans les zones d'accueil que les hommes, possiblement en raison de divers facteurs comme la sécurité, les revenus limités, les responsabilités familiales ou d'autres contraintes qui limitent leurs déplacements.





Carte 1 : Cartographie des déplacements des PDI

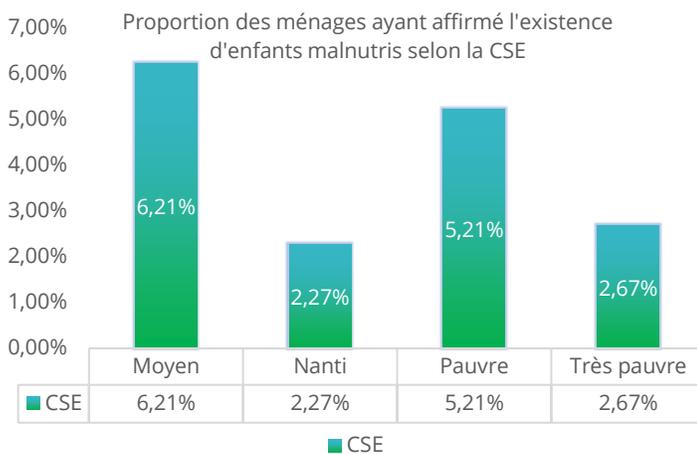
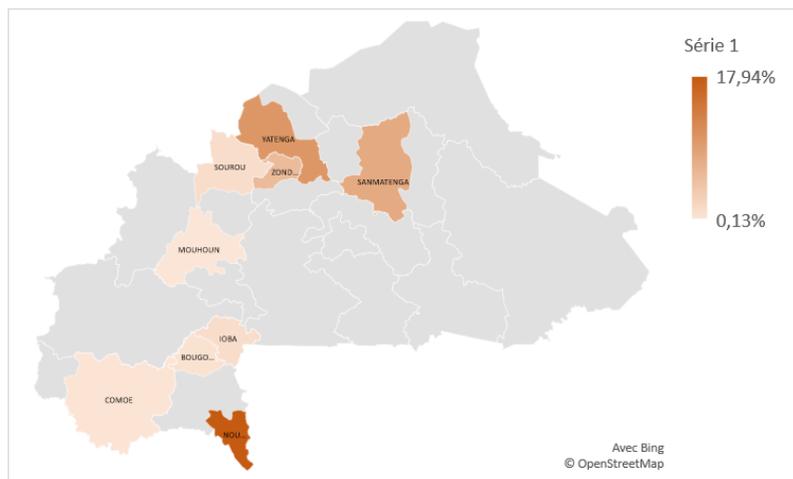
4.5. Analyse de la vulnérabilité dans son lien avec la malnutrition

L'analyse de la présence d'enfants malnutris dans les ménages PDI enquêtés courant les 6 derniers mois indique la présence de cas de malnutrition chez environ 4,93% des ménages. Cette présence varie significativement selon les régions. Les provinces du Noubiel, Yatenga et Sanmatenga enregistrent les taux les plus élevés, avec respectivement 17,94%, 10,16% et 7,73% des ménages signalant des cas de malnutrition chez les enfants. Cependant dans les provinces du Mouhoun et de la Comoé, les ménages ont déclaré des taux de malnutrition bien plus faibles, à seulement 0,13% et 0,29% respectivement.

Les données concernant la présence de cas de malnutrition parmi les ménages déplacés internes ne semblent pas montrer de corrélation directe avec la catégorisation socio-économique. Les taux de malnutrition rapportés ne suivent pas nécessairement une tendance où les ménages très pauvres ou pauvres ont des taux plus élevés que les nantis ou les ménages moyens. Les facteurs explicatifs des niveaux de malnutrition peuvent résulter de divers éléments indépendants du statut économique. Ils pourraient être davantage liés aux pratiques socioculturelles observées au sein de ces populations, comme des tabous ou des interdits alimentaires pouvant restreindre l'accès à une variété d'aliments,

influençant ainsi la qualité nutritionnelle des repas des enfants. De plus, les pratiques d'alimentation et de soins aux enfants, y compris les connaissances nutritionnelles et les comportements d'allaitement, jouent un rôle crucial. L'accès limité à l'eau potable et à des installations sanitaires adéquates auxquels font face les PDI peut également aggraver la situation, affectant la santé globale des enfants et leur susceptibilité à la malnutrition.

Par ailleurs, selon le sexe du chef de ménage, l'analyse de la présence d'enfants malnutris dans les ménages PDI révèle des taux similaires de malnutrition chez les enfants, avec 4,77% rapporté chez les ménages dirigés par des femmes et 5,11% chez ceux dirigés par des hommes. Une légère différence est notée dans les taux de malnutrition entre les deux groupes, mais la disparité est relativement faible. La malnutrition reste donc une préoccupation pour les deux groupes de ménages PDI, ce qui souligne la nécessité de mesures et d'interventions ciblées visant à améliorer la nutrition des enfants, indépendamment du sexe du chef de ménage, en mettant l'accent sur les pratiques alimentaires, l'accès à une nutrition adéquate et d'autres facteurs socio-économiques qui peuvent influencer la santé nutritionnelle des enfants déplacés.



4.6. Possession d'animaux et catégories socio-économiques

L'analyse de la possession d'animaux en relation avec les catégories socio-économiques révèle des tendances significatives. Plus le ménage est aisé, plus le nombre d'Unité de Bétail Tropical (UBT)² possédé y est élevé.

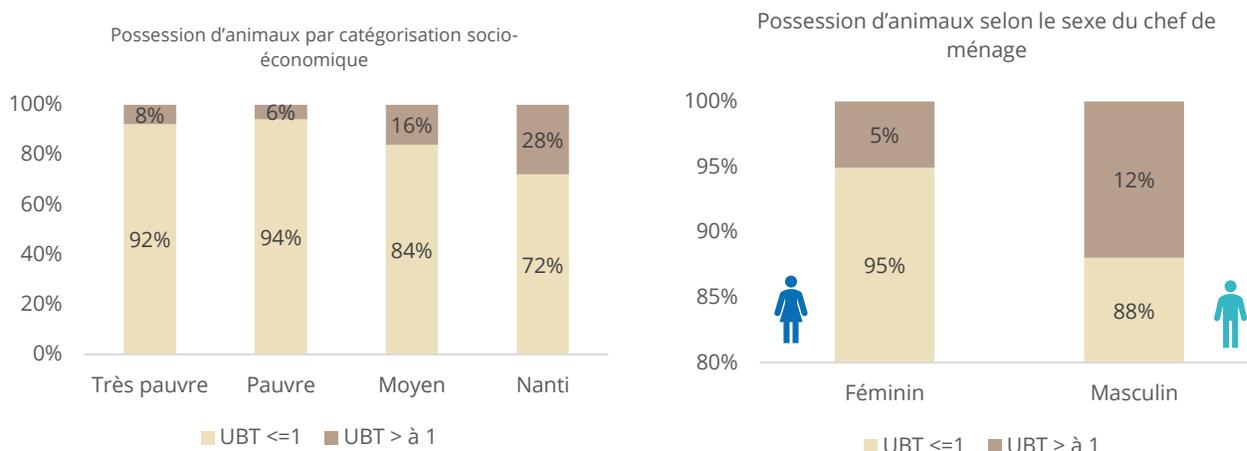
16% des ménages classé Moyen ont un UBT supérieur à 1 tandis que cette proportion augmente à 28% pour ceux classés Nantis. Pour les ménages classés pauvres et très pauvres la proportion de ceux ayant un UBT inférieur ou égale à 1 reste élevé avec des valeurs respectives de 94% et 92%.

² L'Unité de Bétail Tropical (UBT) est une mesure utilisée pour évaluer la valeur économique des différents types d'animaux de ferme dans certaines régions tropicales. Elle permet de comparer la valeur productive relative des divers animaux d'élevage en fonction de leur utilité.

Dans l'ensemble, la possession d'animaux en particulier les bovins, ovins et caprins est relativement faible chez les ménages PDI avec seulement moins de 9% parmi les répondants ayant un UBT supérieur à 1.

Il est important de souligner que les PDI détenant des animaux sont probablement ceux qui ont réussi à les emporter lors de leurs déplacements vers les zones d'accueil.

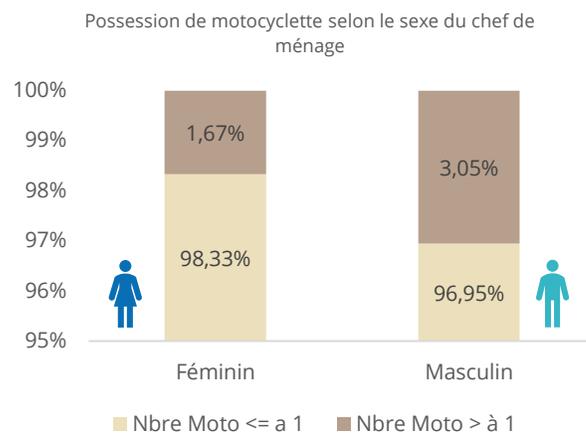
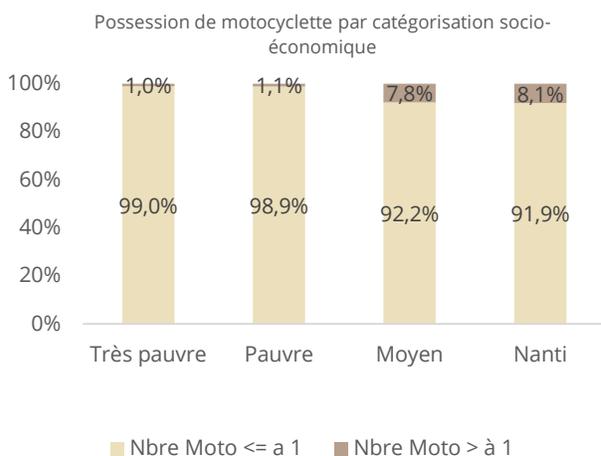
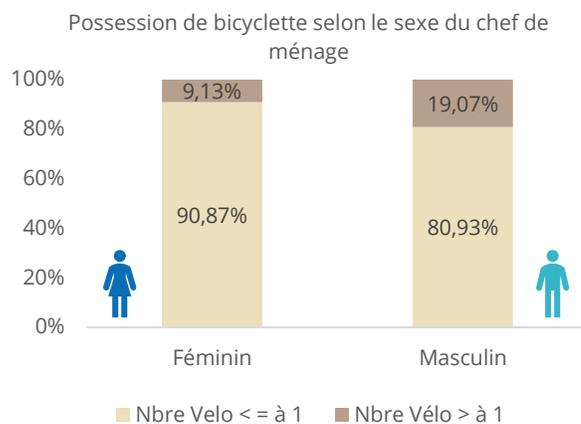
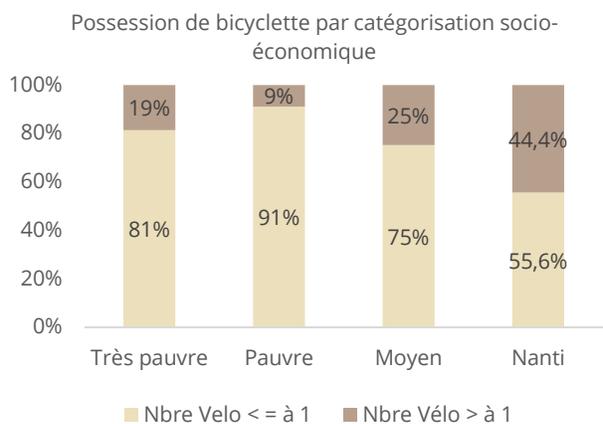
Une analyse selon le sexe du chef de ménage, montre que les ménages dirigés par les femmes possèdent moins d'animaux que ceux dirigé par les hommes avec des respectivement 5% et 12% ayant un UBT supérieur à 1.



4.7. Possession des biens et catégories socio-économiques

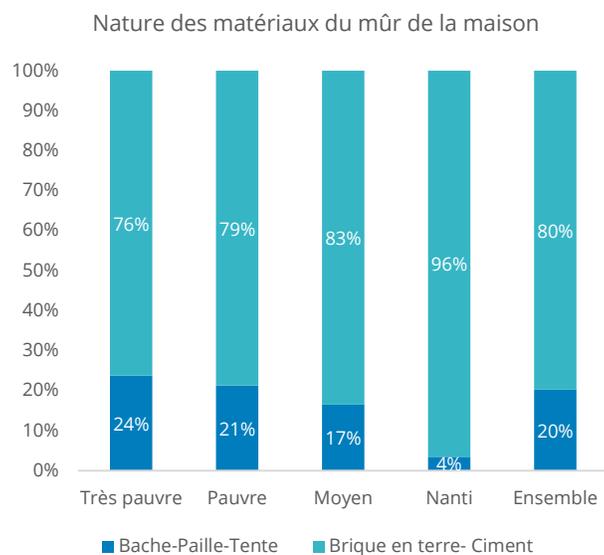
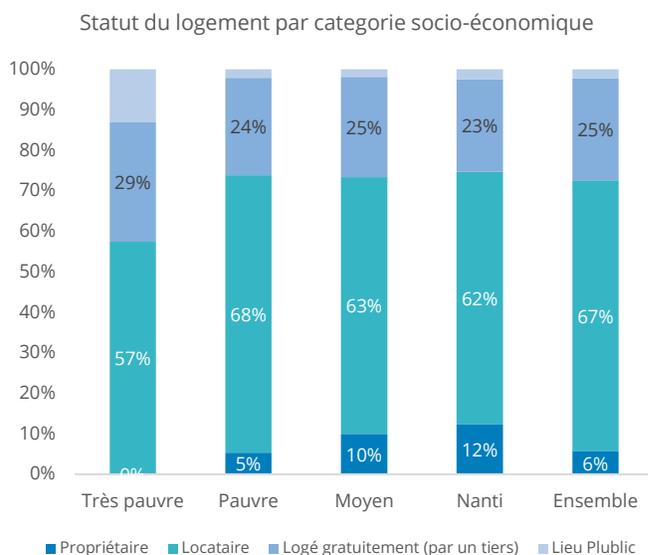
L'analyse de la possession de biens productifs en fonction de la catégorisation socio-économique révèle des tendances significatives, à l'instar de la possession d'animaux. La possession d'actifs productifs, tels que les motos et les vélos, est étroitement liée au niveau socio-économique des ménages. Plus le ménage est aisé, plus il est enclin à posséder des actifs productifs tels que les motos et les vélos. La possession de tricycles et de véhicules reste rare et se retrouve principalement chez quelques PDI nantis. Chez les ménages classés comme pauvres et très pauvres, la proportion de ceux disposant de bicyclettes et de motocyclettes demeure faible. En revanche, chez les ménages moyens et nantis, cette proportion est significativement plus élevée.

En ce qui concerne le genre, la proportion de possession de biens productifs, qu'ils soient productifs ou non productifs, reste faible chez les ménages dirigés par des femmes.



4.8. Vulnérabilité et qualité de l'habitat des ménages déplacés

L'analyse du statut d'occupation du logement révèle des disparités marquées entre les catégories socio-économiques des ménages déplacés. Une prédominance de locataires est observée parmi les ménages très pauvres et pauvres, avec des pourcentages respectifs de 57,38% et 68,46%. En contraste, les ménages classés moyens et nantis affichent une préférence plus marquée pour la propriété, atteignant 10% et 12,41% respectivement. Par ailleurs, en évaluant l'état du mur des habitations, bien que les ménages pauvres et très pauvres présentent des proportions significatives d'habitations avec des murs en brique, terre, ou ciment (79% et 76%), ces chiffres demeurent inférieurs à ceux des ménages moyens et nantis, qui affichent des pourcentages de 83% et 96%, respectivement. La proportion des ménages pauvres et très pauvres vivant dans des habitations avec des murs en bâche, paille ou tente reste élevée (23%) comparativement aux ménages aisés (10%).



4.9. Ratio de dépense et revenu moyen selon la catégorisation socio-économique

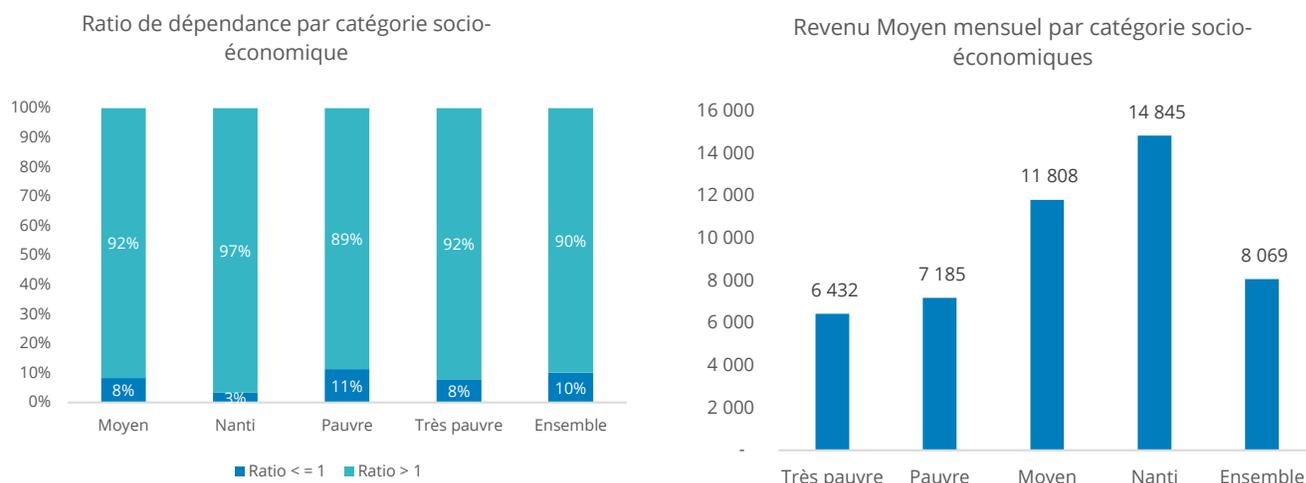
L'analyse du ratio de dépendance au sein des PDI démontre des variations en fonction des catégories socio-économiques. Le ratio de dépendance, défini comme le nombre de personnes dépendantes par rapport à la population active, offre des indications sur la charge supportée par les actifs du ménage.

Les ménages classés comme nantis présentent le ratio de dépendance le plus élevé, avec 96,70% des ménages ayant un ratio supérieur à 1, soulignant une proportion importante de personnes dépendantes par rapport aux membres actifs de ces foyers. Les ménages moyens suivent une tendance similaire, avec 91,64% de leurs ratios dépassant 1.

En revanche, les ménages très pauvres et pauvres ont des profils légèrement différents, mais demeurent confrontés à une dépendance significative. Les ratios supérieurs à 1 représentent respectivement 92,08% et 88,66% de ces catégories.

Dans l'ensemble, le ratio de dépendance est élevé, atteignant 89,90% pour l'ensemble des PDI. Cette observation souligne les défis potentiels liés à la charge de soutien des personnes dépendantes au sein de ces ménages, ce qui pourrait avoir des implications sur leur capacité à subvenir à leurs besoins de manière autonome.

Parallèlement, l'analyse des revenus met en lumière des inégalités marquées qui ont été abordées précédemment. Les ménages nantis bénéficient du revenu le plus élevé, suivi par les ménages moyens. En revanche, les ménages pauvres et très pauvres ont des revenus plus modestes. Cette situation met en lumière des disparités économiques au sein de la population déplacée. Ces écarts dans les revenus pourraient influencer la capacité des ménages à répondre à leurs besoins fondamentaux et à faire face aux défis en tant que nouveau déplacé.



4.10. Limites de l'évaluation de vulnérabilité

L'évaluation de vulnérabilité pour le ciblage des nouveaux PDI, telle que décrite dans le contexte et la justification, est élaborée de manière à identifier et soutenir les ménages les plus vulnérables après les trois mois d'assistance reçue. Cependant, il est important de reconnaître que certaines limites inhérentes sont à considérer :

- **L'efficacité de l'évaluation dépend de la précision des critères de vulnérabilité** sélectionnés. Les critères socio-économiques, les conditions de logement, les revenus, et d'autres indicateurs pertinents peuvent ne pas couvrir l'ensemble des dimensions de la vulnérabilité, conduisant à des erreurs d'inclusion ou d'exclusion.
- **Bien que l'approche méthodologique combine un modèle statistique** et une validation communautaire pour minimiser les erreurs, des biais peuvent survenir dans la collecte des données primaires, influençant ainsi la qualité de l'analyse. Les perceptions subjectives des répondants peuvent entraîner des résultats biaisés.
- **La dichotomisation des critères d'appréciation de la vulnérabilité** peut simplifier la complexité des réalités socio-économiques. Les situations de vulnérabilité peuvent être nuancées et varier considérablement, et une approche binaire peut ne pas refléter pleinement la diversité des besoins des PDI.
- **Enfin, les évaluations de vulnérabilité sont souvent des instantanés dans le temps**, et les circonstances des PDI peuvent évoluer rapidement. Des mécanismes flexibles de réévaluation et d'ajustement sont nécessaires pour garantir que l'assistance humanitaire continue de répondre de manière adéquate aux besoins changeants des ménages déplacés internes.

Conclusion recommandations

L'analyse de la vulnérabilité des nouvelles Personnes Déplacées Internes (PDI) a mis en lumière des disparités significatives au sein des différentes catégories socio-économiques, révélant une prédominance marquée des ménages classés pauvres et très pauvres. La vulnérabilité est plus prononcée chez les ménages dirigés par des femmes par rapport à ceux dirigés par des hommes. Des critères tels que la détention d'animaux, la possession d'actifs et la qualité de l'habitat ont été des facteurs déterminants ayant une forte influence sur la catégorie socio-économique.

L'évaluation a permis de mettre en relief la dynamique de sensibilité au conflit dans l'analyse des données et la nécessité de renforcer les actions de consolidation de la paix dans le contexte d'interaction entre PDI et communauté hôtes.

Cette évaluation a permis de cibler les ménages classés Pauvres et Très Pauvres qui nécessitent une assistance inconditionnelle, tandis que les ménages moyens et nantis doivent être orientés vers d'autres activités de relèvement, de protection sociale ou de renforcement de la résilience.

En termes de recommandations :

- ❖ **Adopter une approche différenciée basée sur le genre** pour répondre aux besoins spécifiques des ménages dirigés par des femmes afin de mieux répondre aux défis spécifiques auxquels ils sont confrontés, renforçant ainsi l'efficacité des interventions ;
- ❖ **Intégrer des facteurs socioculturels dans la conception et la mise en œuvre du programme de blanket feeding** pour prévenir la malnutrition aiguë chez les enfants des ménages PDI. Une approche sensible aux réalités socioculturelles locales contribuera à une plus grande efficacité des initiatives nutritionnelles ;
- ❖ **Mettre en place des projets de renforcement de la cohésion sociale** et de consolidation de la paix afin de favoriser l'intégration des PDI et la résolution des conflits au sein de la communauté.
- ❖ **Renforcer le cadre de redevabilité en diversifiant et contextualisant** l'approche de sensibilisation et communication des communautés du ciblage à la fourniture d'assistance pour assurer une compréhension de l'intervention du PAM et l'appropriation et acceptance communautaire
- ❖ **Renforcer le suivi après ciblage et l'accessibilité du mécanisme de réclamation et de retour (CFM)** d'information auprès des communautés afin de permettre aux communautés bénéficiaires de remonter toutes préoccupations au PAM.
- ❖ **Intégrer les PDI moyens et pauvres/très pauvres qui sont éligibles et volontaires** dans les programmes de relèvement précoces et de résilience en fonction des possibilités.

Annexe 1

Situation des ménages après ciblage

REGION	PROVINCE	Total Ménage (RRM)	Ménages Ciblés (Protacted)	Ménages Déchargés
Centre_Nord	Sanmatenga	7 658	6 560	1 098
Boucle-du-Mouhoun	Sourou	3 335	2 513	822
Sud-Ouest	Poni	1 745	1 386	359
Nord	Zondoma	1 733	1 231	502
Sahel	Séno	1 110	908	202
Hauts-Bassins	Comoé	1 019	793	226
Boucle-du-Mouhoun	Mouhoun	770	621	149
Sud-Ouest	Bougouriba	554	458	96
Sud-Ouest	Noumbiel	496	404	92
Sud-Ouest	Ioba	178	150	28
Nord	Yatenga	129	113	16
TOTAL		18 727	15 137	3 590